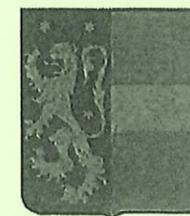


Wallonie

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



ADMINISTRATION COMMUNALE
D'ORP-JAUCHE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

ART. D.VIII.6 DU CODE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme**.

Les demandeurs sont **Monsieur Alban LABIE et Madame Caroline BLACHE** demeurant Sentier de Petit-Hallet, n°11 à 1350 Orp-Jauche,

Le terrain concerné est situé à 1350 Enines, Vieux Chemin de Jauche, n° à définir et cadastré 4^{ème} Division, section A, n°166A2,

Le projet consiste en la **construction d'une habitation unifamiliale 4 façades** et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à annonce de projet pour la **profondeur de bâtisse** conformément à l'article R.IV.40 -2.2° du CoDT. La demande est également en **écart avec le schéma de développement communal concernant le cadre physique et la densité** (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté du 28/02/2024 au 19/03/2024 inclus, au Service Urbanisme et Environnement de l'Administration Communale d'Orp-Jauche – Place Communale, n° 1, uniquement sur rendez-vous à fixer avec le secrétariat du Service auprès de Mme Catherine COCU au 019/ 63 02 91.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents du Service :

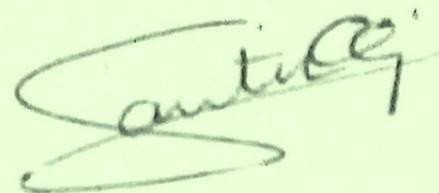
- Mme Marjorie D'HEUR – architecte - Conseillère en Aménagement du Territoire – 019/ 63 02 16 – marjorie.dheur@orp-jauche.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04/03/2024 au 18/03/2024 au collège communal :

- par **courrier ordinaire** (signé et daté) à l'adresse suivante : Place Communale, n° 1 à 1350 Orp-Jauche ;
- par **courrier électronique** clairement identifié (identité et adresse du (des) signataire(s)) et daté, à transmettre à l'adresse courriel de l'agent en charge du dossier : marjorie.dheur@orp-jauche.be ;
- par **dépôt** au Service urbanisme sur rendez-vous préalable à fixer avec le secrétariat du Service au 019/ 63 02 91.

Par ordonnance :

La Directrice générale,



S. SANTUCCI



Le Bourgmestre,



H. GHENNE